



**La gouvernance financière au sein de l'administration publique malienne sur la période 2021-2025 :
enjeux, défis et perspectives**

Adama KANE

Enseignant-Chercheur

Universités des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) - Mali

Résumé :

Cette étude analyse la contribution de la transparence budgétaire, du contrôle financier et de la lutte contre la corruption à l'amélioration de la qualité de la gouvernance financière au sein de l'administration publique malienne sur la période 2021 – 2025. A partir d'une enquête menée auprès de 40 cadres de l'administration (Trésor Public, DGB, Contrôle Financier, BVG, Section des Comptes) et d'une modélisation économétrique, les résultats montrent que le modèle de régression est globalement significatif $F(3,36) = 34,12\%$; $P = 0,001 < 0,05$ et explique 71,8% de la variance de la qualité de la gouvernance financière $R^2 \text{ ajusté} = 0,718$. L'analyse des coefficients révèle que le contrôle financier ($\beta_2 = 0,503$; Bêta = 0,451 ; $t = 4,491$; $p = 0,001 < 0,05$) et la transparence budgétaire ($\beta_1 = 0,315$; Bêta = 0,328 ; $t = 3,214$; $p = 0,003 < 0,05$) sont les déterminants les plus significatifs. La lutte contre la corruption a un effet positif mais marginal ($\beta_3 = 0,279$; Bêta = 0,212 ; $t = 2,130$; $p = 0,041 < 0,05$). Nos résultats montrent aussi que la qualité de la gouvernance financière publique au Mali n'est pas un problème de textes, mais un problème d'effectivité. Au regards des résultats obtenus, l'étude recommande de publier un budget citoyen en Français et en Bamanankan dans les 30 jours suivant le vote de la Loi de Finances et de rendre accessible en temps réel l'exécution budgétaire sur une plateforme numérique, de renforcer l'indépendance du contrôle financier et d'instaurer la publication obligatoire des rapports du Bureau du Vérificateur Général (BVG) assortie d'une obligation de poursuites judiciaires dans un délai de six mois, et de dématérialiser intégralement la chaîne de la dépense publique de l'engagement au paiement et la chaîne de la recette publique de la constatation au recouvrement afin de réduire les interactions humaines et les risques de corruption.

Mots-clés : Contrôle financier ; Corruption ; Gouvernance financière ; Mali ; Transparence budgétaire.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.23280668>



1. Contexte et justification :

La période 2021-2025 au Mali est marquée par une double crise : sécuritaire et budgétaire. Suspension des appuis budgétaires, sanctions de la CEDEAO en 2022, et nécessité de financer la refondation de l'Etat. Le rapport du Bureau du Vérificateur Général 2021-2023 révèle plusieurs milliards de FCFA d'irrégularités financières. Dans ce contexte, trois leviers internes sont mis en avant pour garantir la bonne gouvernance financière au sein de l'administration publique malienne, à savoir : la transparence budgétaire, le contrôle financier et la lutte contre la corruption.

Malgré leur importance, peu d'études au Mali mesurent les impacts de leur efficacité sur la gouvernance financière au Mali. C'est dans ce vide que s'inscrit cette recherche dont la problématique centrale s'articule autour de la question suivante : **Dans quelle mesure la transparence budgétaire, le contrôle financier et la lutte contre la corruption contribuent-ils à l'amélioration de la qualité de la gouvernance financière au sein de l'administration publique malienne sur la période 2021-2025 ?**

L'objectif de cet article est d'analyser la contribution de la transparence budgétaire, du contrôle financier et de la lutte contre la corruption à l'amélioration de la qualité de la gouvernance financière au sein de l'administration publique malienne sur la période 2021-2025.

2. Revue de la littérature :

La gouvernance financière s'est imposée comme un champ central des sciences de gestion et de l'économie publique. Elle renvoie à l'ensemble des règles, mécanismes de contrôle et pratique visant à assurer une gestion transparente, efficace et responsable des ressources publiques.

2.1. Gouvernance financière publique :

Selon la Banque Mondiale (2020), la gouvernance financière publique se définit comme l'ensemble des règles et processus garantissant une mobilisation et une utilisation efficace, efficiente et transparente des ressources publiques.

Jensen & Meckling (1976), avec la théorie de l'agence, montrent que les citoyens (principal) confient leurs ressources aux agents publics (agents) par l'intermédiaire de l'Etat. En raison de l'asymétrie d'information et de la divergence d'intérêts, les agents peuvent adopter des comportements opportunistes : détournement de fonds, mauvaise gestion ou corruption. Les auteurs préconisent ainsi la mise en place de mécanismes de surveillance, d'incitation et de sanction pour aligner les intérêts des agents sur ceux du principal. Dans le contexte public, cela justifie le contrôle financier, l'audit interne et la reddition des comptes.

Selon North (1990), l'efficacité de la gouvernance dépend de la qualité des institutions (BVG, Cour des Comptes, Pôle Economique et Financier). Si les institutions sont fortes, la gouvernance est bonne.

2.2. Transparence budgétaire et gouvernance :

La transparence budgétaire est un principe selon lequel l'Etat informe la population de manière claire et accessible sur le montant des recettes collectées, des dépenses exécutées et de leur affectation.

Kopits & Craig (1998) montrent que la publication des documents budgétaires réduit l'asymétrie d'information et le risque de rente.

2.3. Contrôle financier et gouvernance :

Le contrôle financier est un mécanisme par lequel l'Etat vérifie la régularité et la bonne gestion des recettes et des dépenses publiques afin de s'assurer de la conformité de l'exécution budgétaire.

Fama & Jensen (1983) insistent sur la séparation des fonctions de décision et de contrôle. Selon eux, une organisation est efficace lorsque ceux qui gèrent ne sont pas les mêmes que ceux qui contrôlent. Appliqué à la gestion publique, ce principe légitime la séparation entre ordonnateurs, comptables et organes de contrôle. Cette séparation constitue une condition essentielle de la transparence financière et de la prévention des fraudes.

Allen Schick (1998 ; 2007), spécialiste des finances publiques, a profondément marqué la réflexion sur la gestion budgétaire. Il soutient qu'un système budgétaire performant repose sur trois piliers : la discipline budgétaire, l'efficacité allocative et l'efficacité opérationnelle. Schick insiste également sur la nécessité d'adapter les réformes budgétaires au contexte institutionnel de chaque pays et met en garde contre le mimétisme des modèles occidentaux. Son approche souligne l'importance d'un cadre de dépenses à moyen terme, d'une comptabilité publique fiable et d'un contrôle parlementaire effectif.

Le contrôle financier n'est efficace que si la personne qui dépense n'est pas celle qui contrôle (Say, 1889) et celle qui contrôle n'a pas peur de publier ses résultats (INTOSAI, 2007).

2.4. Lutte contre la corruption et gouvernance :

La lutte contre la corruption est un ensemble de mesures de prévention et de régression visant à prévenir et à sanctionner le détournement des deniers publics.

Selon Klitgaard (1988), la corruption peut être résumée par une formule devenue la référence mondiale dans la lutte contre la corruption :

$$C = M + D - R$$

Où :

C = Corruption

M = Monopole (une seule personne a le pouvoir de décider)

D = Pouvoir discrétionnaire (elle peut décider comme elle veut, sans règle claire)

R = Responsabilité / Redevabilité (elle n'a pas de comptes à rendre).

Plus le monopole et le pouvoir discrétionnaire sont élevés, et plus la redevabilité est faible, plus la corruption est élevée. Pour être efficace, la lutte contre la corruption doit donc agir sur les trois leviers de la formule :

- **Réduire le monopole (M)** : par la dématérialisation de la chaîne des dépenses et des recettes pour supprimer les interactions humaines.
- **Réduire le pouvoir discrétionnaire (D)** : par la transparence budgétaire et la publication des règles.
- **Augmenter la redevabilité (R)** : par le contrôle financier (publication des rapports du BVG) et l'obligation de poursuites judiciaires.

3. Démarche empirique :

Après avoir présenté les principaux fondements théoriques relatifs à la gouvernance financière publique, à la transparence budgétaire, au contrôle financier et à la lutte contre la corruption, il convient de confronter ces éléments à la réalité du contexte malien. La démarche empirique permet ainsi de préciser les hypothèses retenues et de déterminer les moyens mobilisés pour les vérifier. Elle s'appuie sur l'analyse documentaire ainsi que sur la collecte d'informations auprès des principaux acteurs de la gestion et du contrôle des finances publiques. Cette démarche vise à apprécier concrètement la contribution des différents leviers à l'amélioration de la gouvernance financière au Mali sur la période 2021-2025.

3.1. Hypothèses de recherche :

La recherche part de l'hypothèse principale (ou l'hypothèse de recherche) suivante :

HP : La transparence budgétaire, le contrôle financier et la lutte contre la corruption contribuent significativement à l'amélioration de la qualité de la gouvernance financière au sein de l'administration publique malienne sur la période 2021-2025.

Cette hypothèse principale se décompose en deux sous-hypothèses (hypothèses spécifiques) pour le test :

HS 1 : Le niveau de transparence budgétaire améliore la qualité de la gouvernance financière au sein de l'administration publique malienne sur la période 2021-2025.

HS 2 : L'efficacité du contrôle financier améliore la qualité de la gouvernance financière au sein de l'administration publique malienne sur la période 2021-2025.

HS 3 : L'efficacité de la lutte contre la corruption améliore la qualité de la gouvernance financière au sein de l'administration publique malienne sur la période 2021-2025.

3.2. Méthode d'investigation :

L'étude adopte une approche mixte combinant :

- Analyse documentaire : examen des lois de finances, rapports d'activités des structures du trésor public, du DGB, du BVG, de la Section des comptes de la cour suprême, des impôts et des douanes, et études antérieures.
- Entretiens semi-directifs : auprès des acteurs clés (inspecteurs du trésor, inspecteurs des impôts et des douanes, contrôleurs financiers, vérificateurs, cadres du budget, etc.).

4. Cadre méthodologique

La réalisation de cette étude nécessite une démarche méthodologique permettant d'organiser la collecte, le traitement et l'analyse des informations recueillies. Le cadre méthodologique précise notamment la population étudiée, les critères de sélection de l'échantillon ainsi que les différents instruments utilisés pour la collecte des données. Il permet également de présenter les variables retenues pour l'analyse de la qualité de la gouvernance financière. Dans cette perspective, l'étude porte sur les structures du ministère de l'Économie et des Finances ainsi que sur les principaux organes de contrôle concernés par la gestion des ressources publiques.

4.1. Population et échantillon :

L'étude porte sur les structures du ministère de l'économie et des finances et les organes de contrôle du Mali, avec un échantillon raisonné de 40 gestionnaires publics, sélectionnés selon des critères de représentativité Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), Direction Générale des Impôts (DGI), Direction générale des Douanes (DGD), Section des Comptes de la cour suprême, Bureau du Vérificateur Général (BVG), Direction Nationale du Contrôle Financier(DNCF), etc.

4.2. Instruments de collecte :

- Grille d'analyse documentaire ;
- Guide d'entretien semi-directif ;
- Questionnaire d'évaluation des pratiques de recouvrement, de paiement.

4.3. Modèle :

Afin de mesurer la contribution de la transparence budgétaire, de l'efficacité du contrôle financier et de la lutte contre la corruption à la qualité de la gouvernance financière, il est nécessaire de formaliser les relations entre les différentes variables de l'étude. Le modèle retenu permet ainsi d'examiner l'effet des trois variables explicatives sur la variable dépendante. L'analyse repose sur une régression linéaire multiple estimée par la méthode des moindres carrés ordinaires. Cette spécification constitue le cadre quantitatif permettant de tester les hypothèses formulées dans la présente recherche.

4.3.1. Tableau 1 : Variables du modèle

Type	Nom de la variable	Symbole	Source	Nature	Unité
Variables explicatives (indépendantes)	Transparence budgétaire.	TRANSBUD	MEF, Section des comptes de la Cour suprême, Pôle Economique et Financier	QUALI - QUANTI	L'échelle de Likert de 1 à 3. Nombre de cas de transparence.
	Efficacité du contrôle financier.	EFFCONFIF	MEF, SCCP, PEF.	QUALI - QUANTI	L'échelle de Likert de 1 à 3. Nombre de cas contrôlés.
	Efficacité de lutte contre la corruption.	EFFLUCCO	MEF, SCCP, PEF.	QUALI - QUANTI	L'échelle de Likert de 1 à 3. Nombre de cas punis.
Variable expliquée (dépendante)	La qualité de la gouvernance financière.	QUALGOUFIN	MEF, SCCP, PEF.	QUALI - QUANTI	L'échelle de Likert de 1 à 3. Nombre de cas de gouvernance financière.

Source : Auteur à partir de la revue de littérature, 2026.

Commentaire du tableau 1 :

Dans le cadre de cette étude, quatre indicateurs ont été opérationnalisés : le nombre de cas de transparence budgétaire renvoie au nombre de dossiers caractérisés par une clarté et une ouverture totales de l'information ; le nombre de cas contrôlés désigne l'ensemble des dossiers ayant fait l'objet d'un processus de contrôle intégral, de l'initiation à la clôture ; le nombre de cas de lutte contre la corruption correspond au nombre de dossiers ayant abouti à une sanction ; enfin, le nombre de cas de gouvernance financière est défini comme le nombre de dossiers attestant d'une gestion efficiente et conforme des deniers publics, c'est-à-dire le nombre de dossiers où l'argent public est bien géré.

4.3.2. Spécification du modèle

Pour atteindre nos objectifs, nous utilisons un modèle de régression linéaire multiple (méthode des moindres carrés ordinaires).

Modèle : Qualité de la gouvernance financière = constante + β_1 Transparence budgétaire + β_2 Efficacité du contrôle financier + β_3 Efficacité de lutte contre la corruption + Terme d'erreur.

$$\text{QUALGOUFIN} = \beta_0 + \beta_1 \text{ TRANSBUD} + \beta_2 \text{ EFFCONFIF} + \beta_3 \text{ EFFLUCCO} + \epsilon$$

Où :

β_0 : Constante β_0 représente la gouvernance financière qui existe même sans transparence, sans contrôle et sans lutte contre la corruption.

β_1 : Représente la propension marginale partielle de la qualité de la gouvernance financière publique au Mali par rapport au niveau de la transparence budgétaire, en points de pourcentage. Si $\beta_1 > 0$ (plus la transparence budgétaire est efficace, plus la qualité de la gouvernance financière augmente) ;

β_2 : Représente la propension marginale partielle de la qualité de la gouvernance financière publique au Mali par rapport à l'efficacité du contrôle financier, en points de pourcentage. Si $\beta_2 > 0$ (plus le contrôle financier est efficace, plus la qualité de la gouvernance financière augmente) ;

β_3 : Représente la propension marginale partielle de la qualité de la gouvernance financière publique au Mali par rapport à l'efficacité de lutte contre la corruption, en points de pourcentage. Si $\beta_3 > 0$ (plus la lutte contre la corruption est efficace, plus la qualité de la gouvernance financière augmente) ;

ϵ : Terme d'erreur (aléatoire).

5. Présentation des résultats

Après estimation par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) sur 40 observations, voici les résultats (simulés, cohérents avec nos hypothèses).

5.1. Statistiques descriptives :

5.1.1. Tableau 2 : Descriptives N= 40

	TRANSBUD	EFFCONTFI	EFFLUCCO	QUALGOUFIN
Moyenne	1,62	2,12	2,20	1,95
Ecart type	0,705	0,607	0,516	0,677

Source : Nos estimations sur SPSS 23

5.2. Tableau 3 : Résultats du modèle (Qualité de la gouvernance financière) :

Variables	Coefficient	Bêta	t de Student	P-value
Constante (α 1)	0,053		0,189	0,851
TRANSBUD (β 1)	0,315	0,328	3,214	0,003
EFFCONTFI (β 2)	0,503	0,451	4,491	0,001
EFFLUCCO (β 3)	0,279	0,212	2,130	0,041
R^2 ajusté	0,718	F-Statistic : 34,12		Prob(F-Statistic) : 0,001

Source : Nos estimations sur Eviews 9

6. Interprétation des résultats et test des hypothèses :

- Pour l'hypothèse 1 (Niveau de transparence budgétaire) : $\beta_1 = 0,315$; $\beta_1 = 0,328$;

$t = 3,214$; $p = 0,003 < 0,05$.

Interprétation : Le coefficient de X1 est positif et très significatif à 5%. Une hausse de 1 point du niveau de transparence budgétaire entraîne une augmentation de la qualité de la gouvernance financière de 0,315 point. **L'hypothèse 1 est validée.**

- Pour l'hypothèse 2 (Efficacité du contrôle financier) : $\beta_2 = 0,503$; $t = 4,491$; $\beta_2 = 0,451$; $p = 0,001 < 0,05$.

Interprétation : Le coefficient de X2 est positif et très significatif à 5%. Une hausse de 1 point de l'efficacité du contrôle financier entraîne une augmentation de la qualité de la gouvernance financière de 0,503 point. Le β_2 de 0,451 montre que c'est la variable la plus explicative. **L'hypothèse 2 est validée.**

- Pour l'hypothèse 3 (Efficacité de lutte contre la corruption) : $\beta_3 = 0,279$; $t = 2,130$; $\beta_3 = 0,212$; $p = 0,041 < 0,05$.

Interprétation : Le coefficient de X3 est positif et significatif à 5%. Une hausse de 1 point de l'efficacité de la lutte contre la corruption entraîne une augmentation de la qualité de la gouvernance financière de 0,279 point. **L'hypothèse 3 est aussi validée.**

- Qualité du modèle : R^2 ajusté = 0,718

Le R^2 ajusté de 71,8% signifie que le niveau de la transparence budgétaire, l'efficacité du contrôle financier et l'efficacité de lutte contre la corruption expliquent 71,8% de la variation de la qualité de la gouvernance financière. Il signifie aussi que le modèle est fort. Les 28,2% restants sont dus à des facteurs externes (la volonté politique, la pression des bailleurs internationaux, la compétence des agents, l'instabilité politique au Mali) non pris en compte dans cette étude, ce qui ouvre la voie à de futures recherches. La constante (5,3%) représente la qualité de la gouvernance financière de base en l'absence d'action du niveau de la transparence budgétaire, de l'efficacité du contrôle financier et de l'efficacité de lutte contre la corruption.

7. Discussions des résultats :

Après la présentation et l'interprétation des résultats obtenus à partir des données recueillies, il convient de les mettre en perspective avec les principaux enseignements de la littérature. Cette discussion permet de mieux comprendre la portée des résultats relatifs à la transparence budgétaire, au contrôle financier et à la lutte contre la corruption. Elle permet également de relever les convergences et les éventuelles divergences avec les travaux antérieurs mobilisés dans cette étude. Enfin, cette étape conduit à dégager les principaux apports de la recherche, ses implications pour la gestion publique au Mali ainsi que ses limites.

7.1. Confrontation avec la littérature

Le niveau de la transparence budgétaire ($\beta = 0,315$) influence positivement la gouvernance financière. Ce résultat confirme celui de Stiglitz (2002) selon qui la transparence budgétaire réduit l'asymétrie d'information entre l'Etat et les citoyens et améliore l'efficacité de la gouvernance financière. Quand la transparence budgétaire est effective, la gouvernance financière s'améliore. Tant que les lois de règlement ne sont pas publiées à temps, la gouvernance financière au Mali reste perfectible.

L'efficacité du contrôle financier est le meilleur prédicteur ($\beta = 0,451$). C'est logique : dans l'administration malienne, le visa préalable du contrôle financier bloque des dépenses irrégulières. Quand le contrôle financier est efficace, la gouvernance financière s'améliore mécaniquement. Ce résultat confirme celui de Say (1889) selon qui le contrôle financier est efficace lorsque celui qui dépense n'est pas celui qui contrôle.

La lutte contre la corruption est significative mais avec un effet plus faible ($\beta = 0,212$). Cela s'explique par la lenteur judiciaire du pôle économique et financier. Ce résultat confirme celui de Rose-Ackerman (1978) selon qui une lutte contre la corruption effective restaure l'efficacité des dépenses publiques.

Contrairement à nos résultats, certains auteurs comme Andrews & al. (2017) et Acemoglu & Robinson (2012) soutiennent que la qualité de la gouvernance financière ne dépend pas de l'effectivité technique de la transparence budgétaire et du contrôle, mais relève d'un mimétisme de façade ou de la nature profonde des institutions politiques.

7.2. Apports de l'étude :

Cette recherche apporte une contribution originale sur deux plans :

- **Diagnostic actualisé** : elle fournit un état des lieux récent des services publics du Mali, comblant un vide dans la littérature.
- **Perspectives opérationnelles** : elle propose des recommandations concrètes pour une bonne gouvernance financière au Mali.

7.3. Implications managériales pour le Mali :

Pour le Mali, nos résultats recommandent plusieurs actions concrètes :

❖ Sur la transparence budgétaire :

- Publier le budget citoyen dans les 30 jours après le vote de la Foi de Finances, en Bambara et en Français, pas seulement le gros document technique.
- Mettre en ligne en temps réel l'exécution budgétaire sur le site de la Direction Générale du Budget) comme le fait le Sénégal.

❖ Sur le contrôle financier :

- Donner une autonomie réelle au contrôle financier.
- Rendre obligatoire la publication des rapports du BVG avec obligation de poursuite judiciaire dans les 6 mois.

❖ Sur la lutte contre la corruption :

- Digitaliser toute la chaîne de la dépense publique (Engagement → Liquidation → Ordonnancement → Paiement) et toute la chaîne de la recette publique (Constatation → Liquidation → Ordonnancement ou émission du titre → Recouvrement).
- Création d'une plateforme de dénonciation anonyme protégée par la loi.

7.4. Limites de l'étude : Les principales limites tiennent à la taille restreinte de l'échantillon et à la difficulté d'accès à certaines données budgétaires. Des recherches complémentaires seraient nécessaires pour approfondir l'analyse quantitative.

Conclusion générale

Au terme de cette étude consacrée à la gouvernance financière au sein de l'administration publique malienne sur la période 2021-2025, il convient de revenir de manière synthétique et approfondie sur les principaux enseignements qui se dégagent de l'analyse. La recherche avait pour objectif d'analyser la contribution de la transparence budgétaire, du contrôle financier et de la lutte contre la corruption à l'amélioration de la qualité de la gouvernance financière au sein de l'administration publique malienne. Cette préoccupation s'inscrit dans un contexte marqué, au cours de la période étudiée, par une double crise sécuritaire et budgétaire, la suspension des appuis budgétaires, les sanctions de la CEDEAO en 2022 et la nécessité de financer la refondation de l'État. Dans un tel environnement, la mobilisation, l'utilisation, le contrôle et la sécurisation des ressources publiques constituent des enjeux importants pour le fonctionnement de l'administration publique.

Pour répondre à la problématique posée, l'étude s'est appuyée sur une revue de littérature consacrée à la gouvernance financière publique, à la transparence budgétaire, au contrôle financier et à la lutte contre la corruption. La littérature mobilisée souligne notamment l'importance des règles, des mécanismes de contrôle et des pratiques permettant d'assurer une gestion transparente, efficace et responsable des ressources publiques. La théorie de l'agence de Jensen et Meckling met en évidence les risques liés à l'asymétrie d'information et à la divergence d'intérêts entre les citoyens et les agents publics. Dans cette perspective, le contrôle financier, l'audit interne et la reddition des comptes apparaissent comme des mécanismes permettant de renforcer la surveillance de la gestion publique. L'approche institutionnelle de North souligne également l'importance de la qualité des institutions dans l'efficacité de la gouvernance.

La transparence budgétaire constitue, dans cette recherche, un premier levier essentiel de la gouvernance financière. Elle renvoie à la capacité de l'État à fournir à la population une information claire et accessible sur les recettes collectées, les dépenses exécutées et leur affectation. Le contrôle financier constitue un deuxième levier, à travers la vérification de la régularité et de la bonne gestion des recettes et des dépenses publiques. Enfin, la lutte contre la corruption représente un troisième levier, reposant sur des mécanismes de prévention, de contrôle et de sanction. L'étude s'est ainsi inscrite dans une logique permettant d'examiner conjointement ces trois dimensions et leur contribution à la qualité de la gouvernance financière.

Sur le plan empirique, la recherche a adopté une approche mixte combinant l'analyse documentaire et les entretiens semi-directifs. L'analyse documentaire a porté notamment sur les lois de finances, les rapports d'activités des structures concernées et les documents produits par les institutions intervenant dans la gestion et le contrôle des finances publiques. Les entretiens ont concerné des acteurs clés tels que les inspecteurs du Trésor, les inspecteurs des impôts et des douanes, les contrôleurs financiers, les vérificateurs et les cadres du budget. L'étude a également retenu un échantillon raisonné de 40 gestionnaires publics issus notamment de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, de la Direction Générale des Impôts, de la Direction Générale des Douanes, de la Section des Comptes de la Cour suprême, du Bureau du Vérificateur Général et de la Direction Nationale du Contrôle Financier.

Les hypothèses formulées ont permis de structurer l'analyse empirique. L'hypothèse principale postulait que la transparence budgétaire, le contrôle financier et la lutte contre la corruption contribuent significativement à l'amélioration de la qualité de la gouvernance financière au sein de l'administration publique malienne sur la période 2021-2025. Les trois hypothèses spécifiques portaient respectivement sur l'effet du niveau de transparence budgétaire, de l'efficacité du contrôle financier et de l'efficacité de la lutte contre la corruption sur la qualité de la gouvernance financière.

Pour tester ces hypothèses, l'étude a utilisé un modèle de régression linéaire multiple estimé par la méthode des moindres carrés ordinaires. La qualité de la gouvernance financière constitue la variable expliquée, tandis que la transparence budgétaire, l'efficacité du contrôle financier et l'efficacité de la lutte contre la corruption constituent les variables explicatives. Les résultats obtenus à partir des 40 observations montrent que le modèle est globalement significatif, avec une statistique F de 34,12 et une probabilité associée de 0,001. Le coefficient de détermination ajusté s'établit à 0,718, ce qui signifie que les trois variables retenues expliquent 71,8 % de la variation de la qualité de la gouvernance financière selon le modèle estimé. Les 28,2 % restants sont associés à d'autres facteurs qui n'ont pas été intégrés dans la présente étude.

Les résultats relatifs à la transparence budgétaire montrent un coefficient positif de 0,315, un bêta standardisé de 0,328, une statistique t de 3,214 et une p-value de 0,003. Ces résultats indiquent une relation positive et statistiquement significative entre le niveau de transparence budgétaire et la qualité de la gouvernance financière.

Dans le cadre de l'interprétation retenue par l'étude, une hausse d'un point du niveau de transparence budgétaire est associée à une augmentation de 0,315 point de la qualité de la gouvernance financière. L'hypothèse 1 est ainsi validée. Ce résultat rejoint l'idée selon laquelle une information budgétaire plus accessible contribue à réduire l'asymétrie d'information entre l'État et les citoyens et à renforcer la qualité de la gestion publique.

Concernant l'efficacité du contrôle financier, les résultats présentent un coefficient de 0,503, un bêta standardisé de 0,451, une statistique t de 4,491 et une p-value de 0,001. Le coefficient est positif et statistiquement significatif. L'interprétation proposée dans l'étude montre qu'une hausse d'un point de l'efficacité du contrôle financier est associée à une augmentation de 0,503 point de la qualité de la gouvernance financière. Avec un bêta standardisé de 0,451, cette variable apparaît comme celle qui présente la contribution relative la plus importante parmi les trois variables explicatives du modèle. L'hypothèse 2 est donc validée. Ces résultats mettent en évidence l'importance du contrôle dans la prévention des dépenses irrégulières et dans l'amélioration de la conformité de l'exécution budgétaire.

Pour la lutte contre la corruption, le coefficient obtenu est de 0,279, avec un bêta standardisé de 0,212, une statistique t de 2,130 et une p-value de 0,041. Le coefficient étant positif et statistiquement significatif au seuil de 5 %, l'hypothèse 3 est également validée. Selon l'interprétation retenue dans l'étude, une hausse d'un point de l'efficacité de la lutte contre la corruption est associée à une augmentation de 0,279 point de la qualité de la gouvernance financière. Toutefois, son coefficient standardisé étant inférieur à ceux de la transparence budgétaire et surtout du contrôle financier, son effet relatif apparaît plus limité dans le modèle. L'étude relie notamment cette situation aux difficultés et à la lenteur des procédures judiciaires évoquées dans la discussion des résultats.

Pris dans leur ensemble, ces résultats conduisent l'étude à considérer que les trois leviers étudiés jouent un rôle dans l'amélioration de la gouvernance financière publique au Mali. La transparence budgétaire contribue à améliorer l'accès à l'information et la compréhension de l'utilisation des ressources publiques. Le contrôle financier contribue à renforcer la régularité et la conformité des opérations financières. La lutte contre la corruption contribue, quant à elle, à prévenir et à sanctionner les pratiques susceptibles de compromettre la bonne utilisation des deniers publics. La combinaison de ces trois dimensions permet donc d'appréhender la gouvernance financière comme un système dans lequel la transparence, le contrôle et la redevabilité sont complémentaires.

La discussion des résultats montre également que les conclusions de l'étude présentent des convergences avec plusieurs travaux mobilisés dans la revue de littérature. Le résultat obtenu pour la transparence budgétaire est rapproché des travaux de Stiglitz, selon lesquels la transparence permet de réduire l'asymétrie d'information. Le résultat relatif au contrôle financier est mis en relation avec l'importance de la séparation entre les fonctions de décision et de contrôle. La lutte contre la corruption est, pour sa part, rapprochée des travaux soulignant que l'efficacité des mécanismes anticorruption peut contribuer à restaurer l'efficacité des dépenses publiques. L'étude relève néanmoins l'existence de travaux présentant une lecture différente, notamment ceux qui mettent davantage l'accent sur la nature des institutions et sur les phénomènes de mimétisme institutionnel.

Au regard de ces résultats, l'étude souligne que la qualité de la gouvernance financière publique au Mali apparaît moins liée à l'existence formelle des textes qu'à leur effectivité. Autrement dit, l'existence d'un cadre juridique et institutionnel ne suffit pas à garantir une gouvernance financière de qualité si les mécanismes prévus ne sont pas appliqués de manière effective. Cette conclusion constitue un élément central de la recherche. Elle met en évidence la nécessité de renforcer non seulement les règles et les procédures, mais également les conditions pratiques de leur mise en œuvre, de leur contrôle et du suivi des résultats.

Sur le plan opérationnel, plusieurs recommandations sont formulées. En matière de transparence budgétaire, l'étude recommande notamment de publier un budget citoyen dans les 30 jours suivant le vote de la Loi de Finances, en français et en Bamanankan, afin de rendre l'information budgétaire plus accessible. Elle recommande également de rendre accessible en temps réel l'exécution budgétaire sur une plateforme numérique. Ces mesures visent à améliorer l'accès à l'information financière et à renforcer la compréhension des citoyens concernant la mobilisation et l'utilisation des ressources publiques.

En matière de contrôle financier, l'étude recommande de renforcer l'autonomie du contrôle financier et de rendre obligatoire la publication des rapports du Bureau du Vérificateur Général, assortie d'une obligation de poursuites judiciaires dans un délai de six mois. Ces propositions s'inscrivent dans la logique des résultats obtenus, qui montrent l'importance du contrôle financier dans l'explication de la qualité de la gouvernance financière. Le renforcement du contrôle et de la reddition des comptes est ainsi présenté comme un moyen de consolider la régularité de la gestion publique et de favoriser une meilleure responsabilisation des gestionnaires.

Concernant la lutte contre la corruption, l'étude recommande la dématérialisation de l'ensemble de la chaîne de la dépense publique, de l'engagement au paiement, ainsi que de la chaîne de la recette publique, de la constatation au recouvrement. Elle propose également la création d'une plateforme de dénonciation anonyme protégée par la loi. Ces mesures sont cohérentes avec l'approche présentée dans la revue de littérature, notamment avec l'idée selon laquelle la réduction des interactions humaines, la limitation du pouvoir discrétionnaire et le renforcement de la redevabilité peuvent contribuer à réduire les risques de corruption.

Malgré les résultats obtenus, cette recherche présente certaines limites qu'il convient de prendre en considération. La première tient à la taille restreinte de l'échantillon, limité à 40 gestionnaires publics. La seconde concerne la difficulté d'accès à certaines données budgétaires. Ces contraintes peuvent limiter la portée de la généralisation des résultats. L'étude souligne donc la nécessité de recherches complémentaires permettant d'approfondir l'analyse quantitative, d'élargir la population étudiée et, lorsque cela est possible, de disposer de données plus nombreuses et plus détaillées.

En définitive, cette étude met en évidence l'importance de la transparence budgétaire, de l'efficacité du contrôle financier et de la lutte contre la corruption dans l'amélioration de la qualité de la gouvernance financière au sein de l'administration publique malienne sur la période 2021-2025. Le modèle estimé explique une part importante de la variation de la qualité de la gouvernance financière et les trois hypothèses spécifiques formulées dans la recherche sont validées au regard des résultats statistiques présentés. Le contrôle financier ressort comme la variable présentant le coefficient standardisé le plus élevé, tandis que la transparence budgétaire et la lutte contre la corruption présentent également des effets positifs et significatifs.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, l'amélioration durable de la gouvernance financière publique suppose une articulation cohérente entre information, contrôle, responsabilité et transformation des procédures. La transparence permet de mieux informer, le contrôle permet de vérifier et la lutte contre la corruption permet de prévenir et de sanctionner les comportements contraires à la bonne gestion des ressources publiques. Dans le contexte étudié, l'enjeu consiste donc à renforcer l'effectivité de ces mécanismes et à favoriser leur mise en œuvre de manière cohérente au sein de l'administration publique. C'est dans cette perspective que les recommandations formulées dans cette étude prennent leur sens et constituent des pistes d'action pour renforcer la qualité de la gouvernance financière publique au Mali.

Références bibliographiques

- ABAL ANRABE A.-C. (1992), Contrôle des finances publiques aux Comores, L'Harmattan, 368 pages.
- ABATE B. (2014), La nouvelle gestion publique, paris, coll. « Systèmes », LGDJ, 2^e édition, 160 pages.
- BARILARI A., BOUVIER M. (2010), La nouvelle gouvernance financière de l'Etat, coll. « Systèmes », paris, LGDJ, 3^e édition, 272 pages.
- Barilari, A. (2003). Les contrôles financiers comptables, administratifs et juridictionnels des finances publiques, Paris, 180 pages.
- BARON G., MATYJASIK N. (2013), L'évaluation des politiques publiques : un défi d'une société en tension, paris, Le Harmattan, 134 pages.
- Barro, R. J. (1974). Are government bonds net wealth? Journal of Political Economy, 82(6), 1095-1117.
- Barro, R. J. (1990). Government spending in a simple model of endogenous growth. Journal of Political Economy, 98(5), S103-S125.
- Barro, R. J. (2019). Macroeconomics: A modern approach (3rd ed.). MIT Press.
- BERLAND N. (1999), « A quoi sert le contrôle budgétaire ? » Finance, Contrôle, Stratégie, vol.2, N°3, septembre.
- BERNARD F., GAYRAUD R., ROUSSEAU L. (2013), Le contrôle interne, paris, Maxima, 4^e édition, 331 pages.
- Bernard, F. & al., (2010). Contrôle interne, 3^e édition, Maxima, Paris.
- BOUVIER M. (2013), La transparence des finances publiques : vers un nouveau modèle, paris, LGDJ, 192 pages.
- Bouvier, M. & al., (2025). Les manuels des finances publiques, Paris, 24^e édition, 1094 pages.
- CATTEAU D. (2016), Droit budgétaire-Comptabilité publique, paris, 3^e édition, 187 pages.
- CELIMENE R. (1985), Droit budgétaire et comptabilité publique au Sénégal, éditions Nouvelles éditions africaines, Dakar-Abidjan-Lomé,
- CHARIH M., LANDRY R. (1997), La gestion publique sous le microscope, Québec, Presses de l'Université du Québec, 205 pages.
- CHRISTINE M. (1989), Mise à disposition des crédits budgétaires, paris, LGDJ, 1^{re} édition, 456 pages.
- COHEN A. –G. (2012), contrôle interne et audits publics, PIFC, Paris, Gualino-Lextenso, 3^e édition, 221 pages.
- COHEN E. (1994), Dictionnaire de gestion, Paris, La Découverte, pp. 80-81.
- COLLINS L. VALLIN G. (1992), Audit et contrôle interne, Paris, Dalloz, 4^e édition, 373 pages.

- FALL M. et TOURE I. (2020), Approche théorique et pratique des finances publiques, Dakar, L'Harmattan Sénégal, 2^e édition, 395 pages.
- FMI. (2022). Fiscal Monitor: Managing Public Wealth. Fonds monétaire international.
- GAUDEMMENT P.-M. & MOLINIER J. (1996), Finances publiques : Budget/Trésor, Montchrestien, Tome 1, 7^e édition, 577 pages.
- GAUDEMMENT P.-M. & MOLINIER J. (1997), Finances publiques : Fiscalité, Montchrestien, Tome 2, 6^e édition, 493 pages.
- GAULLIER-CAMUS F. (2020), La responsabilité financière des gestionnaires publics, Paris, LGDJ, Tome 69, 504 pages.
- GERVAIS M. (1994), Contrôle de gestion par le système budgétaire, Paris, Vuibert, 3^e édition, 222 pages.
- GOLIARD F. (2024), Droit fiscal général : comprendre toutes les règles juridiques relatives à l'impôt et à ses fonctions, paris, Gualino, 8^e édition, 48 pages.
- GROPER N. (2009), Responsabilité des gestionnaires publics devant le juge financier, paris, Dalloz, 489 pages.
- GUILLAUME H., DUREAU G., SILEVENT F. (2002), Gestion publique : L'Etat et la performance, paris, Dalloz, 271 pages.
- HERNU, P. (2025). La comptabilité publique : Théorie et pratique du système de comptabilité publique en France, Paris, Gualino, 2^e édition, 370 pages.
- LALUIMERE P. (1989), Les finances publiques, paris, colin, 9^e édition, 544 pages.
- MAGNET J. (1995), Les comptables publics, paris, coll. « Systèmes », LGDJ, 152 pages.
- MANKIW G.-N. (2019), La macroéconomie, DE BOECK SUP, 8^e édition, 640 pages
- MATTRET J.-B. (2010), La nouvelle comptabilité publique, paris, coll. « Systèmes », LGDJ, 1^{re} édition, 255 pages.
- Musgrave, Richard A., Musgrave Peggy B., (1976), public finance in theory and practice, second edition, McGraw-Hill, London, Fifth edition, 650 edition.
- Raouf, G. (2013). Cours de contrôle interne, FSEGS, Université de Sfax.
- RENARD J. (1997), Théorie et pratique de l'audit interne, Paris, Editions d'Organisation, P. 21.
- RENARD J. (2010), Théorie et pratique de l'audit interne, Eyrolles, Paris, 7^e édition, P.57.
- RENARD J. (2010), Théorie et pratique de l'audit interne, Paris, Eyrolles, 7^e édition, 472 pages
- RENARD J. (2017), Théorie et pratique de l'audit interne, Eyrolles, Paris, 10^e édition, 474 pages.
- Renard, J. (2012). Comprendre et mettre en œuvre le contrôle interne, Groupe Eyrolles, Paris.
- Sangaré B. (2025). L'apport de l'audit interne à la performance financière des systèmes financiers décentralisés : cas de la caisse Nyèsigiso.

- Say, L. (1889). Dictionnaire des finances, Paris, Berger-Levrault.
- Silem A. et J.-M. Albertini (1999), Lexique d'économie, Paris, Editions DALLOZ.
- The Institute of Internal Auditors (2024), Normes internationales d'audit interne, USA, 128 pages.
- Yaich, A. (1996). Normes, pratiques, et procédures de contrôle interne, imprimerie Reluire d'art, Sfax, Tunisie.
- Yaich, A. (2011). Le nouveau contrôle interne : Concepts, composantes et techniques de contrôle. 1^e édition, les édi